

# Réunion du Conseil au niveau des Ministres

Paris, 29-30 mai 2013

**CRÉATION D'UN  
PROGRAMME RÉGIONAL  
POUR L'ASIE DU SUD-EST**

# **Création d'un programme régional pour l'Asie du Sud-Est**

**(Convenue par le Conseil lors de sa 1277<sup>ème</sup> session, le 30 avril 2013)**



## 1. Contexte

1. Dans sa Résolution sur l'élargissement et l'engagement renforcé, adoptée par le Conseil au niveau des Ministres (RCM) en 2007, l'ODCE mettait en évidence l'intérêt stratégique prioritaire que représentait l'Asie du Sud-Est pour l'Organisation. La Résolution recommandait de développer les relations de l'OCDE avec la région, compte tenu de son importance croissante dans l'économie mondiale et « *en vue d'identifier des pays pour une possible adhésion* » [[C/MIN\(2007\)4/FINAL](#)]. Depuis 2007, l'Organisation a renforcé son engagement avec l'Asie du Sud-Est en menant des activités conjointes avec des institutions régionales et en organisant un dialogue thématique sur les politiques avec certains pays de la région.

2. L'OCDE est reconnue comme un « club des meilleures pratiques » qui fixe, à l'échelle internationale, des normes dont l'objectif est de promouvoir et de faciliter les réformes structurelles. Afin de continuer à transmettre ses messages et de conserver son influence au sein de l'économie mondiale, les Membres de l'OCDE ont conscience que l'Organisation doit renforcer ses liens avec ses pays Partenaires. Les pays d'Asie du Sud-Est enregistrent une croissance élevée et une expansion rapide des échanges et des flux d'investissement. Leur processus d'intégration régionale est un autre facteur qui a favorisé l'émergence d'économies libres, ouvertes et interconnectées. L'importance croissante de l'Asie du Sud-Est, tant sur le plan économique que politique, fait de la région un élément essentiel de la Stratégie de relations mondiales de l'OCDE.

3. L'Organisation entretient des liens actifs avec la région, en matière d'analyse des politiques et du dialogue dans des domaines tels que, entre autres, la lutte contre la corruption, le gouvernement d'entreprise, la gouvernance publique, l'investissement et l'innovation. Ces relations sont toutefois menées jusqu'à présent sur un mode ponctuel. Le présent document propose la création d'un Programme régional complet\* de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est.

## 2. Objectifs et approche

4. Le principal objectif du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est est d'intensifier nos efforts dans la région et d'affirmer l'engagement de l'OCDE à approfondir sa coopération. Cet engagement accru devrait contribuer à mieux faire connaître l'Organisation en Asie du Sud-Est et pourrait, à terme, susciter un plus grand intérêt pour l'adhésion. Le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est pourrait également rapprocher les pays participants des normes et des pratiques de l'OCDE, et faciliter leur accès aux connaissances spécialisées disponibles au sein des organes de l'Organisation, ainsi que leur adhésion à ses instruments. Le Programme visera à promouvoir l'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel entre les responsables des politiques d'Asie du Sud-Est et ceux des pays de l'OCDE, en faisant profiter le débat en cours à l'OCDE sur l'action à mener des perspectives de la région. Il s'emploiera à encourager un échange systématique d'expériences destiné à contribuer à l'élaboration de solutions communes aux enjeux mondiaux. Ce faisant, il viendra compléter d'autres initiatives plus ciblées et axées sur certains pays.

5. Le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est aura également pour finalité de soutenir les processus nationaux de réforme et de contribuer aux initiatives en faveur de l'intégration régionale. L'objectif fixé par la Communauté économique de l'ANASE d'atteindre l'intégration régionale en 2015 porte sur l'instauration d'un marché unique, d'une compétitivité régionale élevée et d'un développement économique équitable, ainsi que sur la pleine intégration dans l'économie mondiale. L'OCDE aidera les pays d'Asie du Sud-Est à atteindre ces objectifs.

---

\* Complet signifie que le Programme embrasse un large éventail de sujets, sans préjuger des décisions sur les questions budgétaires ou de gouvernance. Voir [C\(2006\)168/FINAL](#), paragraphe 23.

### *(i) Gouvernance*

6. Le programme sera doté d'un mécanisme qui aidera à définir les orientations de ses travaux futurs. Il devrait inscrire son action dans une approche à l'échelle de « l'ensemble de l'administration » tenant compte des points de vue des pays de l'OCDE et des pays de l'Asie du Sud-Est, de manière à définir des domaines prioritaires conjoints de coopération. Son action contribuera également à améliorer la cohérence et la coordination, et à renforcer l'impact politique des projets menés par l'OCDE avec l'Asie du Sud-Est.

### *(ii) Réseaux régionaux*

7. Le Programme sera mis en œuvre par le biais de plusieurs *réseaux d'experts régionaux*. Ces réseaux thématiques seront composés de responsables des politiques de la région et des pays de l'OCDE. Le Programme s'appuierait dans toute la mesure du possible sur les réseaux d'experts de l'OCDE qui existent déjà dans la région, tels que le Réseau OCDE-Asie des hauts responsables du budget, l'Initiative BAD/OCDE de lutte contre la corruption dans la région Asie-Pacifique et la Table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Asie. Les domaines d'action spécifiques qui seront couverts par le Programme seront définis ultérieurement dans le cadre de consultations entre les pays d'Asie du Sud-Est et ceux de l'OCDE, auxquelles prendront part les Délégués auprès des comités de l'Organisation.

8. Le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est établira un *lien explicite entre ces réseaux d'experts régionaux et les comités de l'OCDE*. Tous les délégués auprès des comités émanant des pays Membres de l'OCDE seront invités à rejoindre ces réseaux régionaux à titre volontaire. Le réseau régional d'experts accroîtra l'impact des travaux des comités sans surcharger leur programme de travail, car les examens par les pairs et les débats se dérouleront également dans un autre lieu (en Asie du Sud-Est). Ces modalités permettront aux délégués dont les travaux les portent à s'intéresser vivement à la région de collaborer plus activement avec leurs homologues d'Asie du Sud-Est.

9. Les travaux des réseaux régionaux existants doivent se dérouler parallèlement au dialogue en cours sur l'action à mener au sein des comités de substance à Paris. Pour ces réseaux, il est fondamental de mettre à profit l'expérience des comités de l'OCDE et d'appliquer la méthode de travail unique suivie par l'Organisation, reposant sur les examens par les pairs et le dialogue sur les politiques à suivre, qui fournissent tous deux une plateforme d'apprentissage mutuel. Les avantages d'un recours plus vaste aux examens par les pairs pour promouvoir les réformes nationales contribueront à l'instauration d'une compréhension mutuelle et d'une vision commune des enjeux futurs et, ce faisant, soutiendront l'intégration régionale. Selon les circonstances, les réseaux pourront également procéder à des évaluations régionales au regard des instruments de l'OCDE. Leurs priorités seront la mise en œuvre des réformes et des plans d'action, la formulation d'orientations sur l'application concrète des réformes et le suivi des progrès accomplis.

### *(iii) Coopération avec les institutions régionales*

10. Le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est mettra à profit, étendra et renforcera les relations de collaboration qui existent entre l'OCDE et les grandes institutions régionales. Au nombre de celles-ci figurent l'ANASE, la Banque asiatique de développement (BAD) et l'Institut de la Banque asiatique de développement (IBAD), la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et la Commission économique et sociale des Nations-Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

11. Le Programme bénéficiera des compétences spécialisées disponibles au sein du Centre de développement, qui compte l'Indonésie, la Thaïlande et le Vietnam parmi ses membres. Le Centre produit également les Perspectives économiques en Asie du Sud-Est, qui pourraient être un vecteur utile de

diffusion des perspectives des réseaux régionaux. Le Centre de l'OCDE à Tokyo et le Centre de politique OCDE-Corée pourraient eux aussi jouer un rôle important en organisant des manifestations d'ouverture et en diffusant les travaux de l'Organisation dans la région. Le Programme peut mettre à profit leur connaissance de la région et s'appuyer sur leur soutien.

### **3. Budget**

12. La bonne mise en œuvre du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est nécessitera un financement pluriannuel prévisible et durable, y compris en repriorisant les financements de Partie I comme dans le cas du programme MENA. Le Programme innovera en mobilisant les ressources de l'Organisation et en déchargeant les Directions d'une partie de leurs activités de collecte de fonds. Une participation financière des pays de la région sera normalement escomptée.

13. Ce financement permettra aux comités et au Secrétariat de produire des résultats concrets dans la région et d'organiser des réunions régionales, et notamment des réunions périodiques des Réseaux régionaux.

14. Le financement servira également à couvrir les coûts du personnel nécessaire pour mieux adapter les analyses de l'OCDE aux besoins des pays de la région. Le Secrétariat recherchera les modalités de mise en œuvre présentant le meilleur rapport coût-efficacité, comme par exemple la possibilité d'organiser certaines réunions en parallèle avec d'autres réunions régionales, de partager les dépenses locales avec les pays de la région, et de mettre à profit les activités organisées par les Centres de Tokyo et de Corée.

*Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*

# SEMAINE DE L'OCDE 2013

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

OECD Paris  
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16  
Tel.: +33 (0) 1 45 24 82 00